

et Accès

Port des EPI/EPC, utilisation harnais



Public Concernés :

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant du matériels et les supports d'assurance existants.

Prérequis :

- Être âgé(e) de plus de 18 ans
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur
- Comprendre le Français
- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
- Pour les personnes à mobilités réduite et ou ayant un handicap,

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour,

- l'Accès aux lieux de formation
- Accès à l'intérieur des locaux de formation
- Aides à la mobilité
- Adaptation de l'environnement
- Adaptation du planning
- Accueil des auxiliaires de santé

Démarche pédagogique :

Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.

Objectif :

A la fin de la formation le participant sera capable :

- Appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute

Contenu de la formation :

THEORIQUE :

Contexte réglementaire :

- Accidents et causes d'accidents
- Protection collective
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)
- Protection individuelle

Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430)

Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

Caractéristiques des moyens de protection individuelle

Les casques :

- Les composants d'un système de liaison : harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs
- Choix d'un dispositif de protection individuelle
- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Étude de risques
- Interactions avec l'environnement
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail

Conséquences d'une chute :

- Facteur de chute
- Force de choc
- Effet pendulaire
- Tirant d'air
- Organisation des moyens de secours
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur
- Vérification et contrôle des EPI
- Règles d'entretien et de stockage.

SIRET : 909 347 684 000 13 R.C.S TROYES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 100 110 510 auprès du préfet de la région Grand-est

PRATIQUE :

Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais :

- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais
- Mise en œuvre des systèmes de liaisons
- Exercice de mise en suspension
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

Validation de la formation :

- Un certificat de formation est délivré à la fin de la formation
- Epreuves théoriques et pratiques

Durée : 14 heures en initial.

Intervenants :

Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation des EPI antichute.

Nombre de participants : De 6 personnes maximum Matériel pédagogique utilisé :

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique d'évolution en hauteur, harnais et accessoires et ligne de vie.

Responsable pédagogique :

Laurent Saint-Pierre 06.70.66.02.09

Suivi :

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.

Fourniture des Livrets de formation



SIRET : 909 347 684 000 13 R.C.S TROYES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 100 110 510 auprès du préfet de la région Grand-est